

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.03.2018	12h33	18.319	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Expertises médicales pratiquées par la clinique privée Corela à Genève : quel impact et quelles mesures prises ?		
Contenu :		
<p>Expertises médicales pratiquées par la clinique privée Corela à Genève : quel impact et quelles mesures prises pour les assuré-e-s neuchâtelois-e-s auprès de l'Office de l'assurance-invalidité (bénéficiaires de prestations, assuré-e-s ayant une demande en cours et assuré-e-s dont la demande de prestations a été rejetée) ?</p> <p>Comme l'ont rapporté les médias à la fin février dernier, la clinique privée genevoise Corela, qui pratique chaque année plus d'une centaine d'expertises médicales de personnes provenant de toute la Suisse romande, a été épinglée par le Tribunal fédéral (TF) pour avoir modifié des rapports d'expertise. Le canton de Genève a décidé de suspendre la clinique durant trois mois. Selon l'arrêt du TF, les personnes potentiellement concernées, qui auraient un doute sur la teneur de l'expertise réalisée dans leur situation, disposent de 90 jours depuis la publication de l'arrêt pour demander une révision de leur dossier.</p> <p>Le Conseil d'État peut-il nous dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – si des Neuchâtelois-e-s ont fait l'objet d'une expertise pratiquée par cette clinique, et si oui, combien ? – si les personnes concernées ont été informées de leur possibilité de demander une révision de leur dossier, et si oui, comment ? 		
Souhait d'une réponse écrite : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Florence Nater		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Antoine de Montmollin	Jonathan Gretillat	Marie-France Matter
Annie Clerc-Birambeau	Martine Docourt Ducommun	Matthieu Lavoyer
Hassan Assumani		